

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des relations extérieures de l'Union européenne (4DR2115)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min contrôle continu: 1	8
Master en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min contrôle continu: 1	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Objectifs:

- familiariser les étudiants avec les diverses activités de l'UE au plan extérieur (commerce; terrorisme; changement climatique; développement, etc.) et être capable d'apprécier la valeur d'une politique extérieure commune pour l'UE.
- connaître la jurisprudence y relative et le rôle de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE).

Contenu:

Ce cours vise à approfondir les connaissances des étudiants ayant suivi le cours de droit de l'Union européenne (UE) et à les compléter, dans le domaine des relations extérieures. Le domaine des relations extérieures est un domaine vital pour la construction européenne, l'UE participant aujourd'hui à une multitude d'accords internationaux qui visent à donner des réponses concrètes aux problèmes de l'humanité relatifs à la crise financière, au changement climatique et à la sécurité énergétique, à l'aide au développement, au combat contre le terrorisme, etc. L'accroissement des compétences au plan interne de l'UE en fait progressivement un acteur international majeur. Les actes de l'UE (ou, au contraire, l'indétermination de l'UE) peuvent influencer l'évolution du droit international et la sécurité collective au plan global.

Une visite à Luxembourg est prévue. Durant cette visite, des experts (juges et fonctionnaires de la Cour de Justice et du Tribunal de première instance de l'Union européenne) offriront des présentations. Durant la visite, les étudiants assisteront à une audience devant la Cour de Justice.

Le cours est offert aux étudiants ayant déjà suivi le cours et passé l'examen de droit européen, étant donné qu'il présuppose une bonne connaissance du partage des compétences entre les Etats membres de l'UE et ses institutions, du dialogue inter-institutionnel au niveau de l'UE, etc. Les étudiants sont priés d'étudier attentivement la documentation d'avance et être préparés à discuter les thèmes que chaque séance vise à couvrir. Des présentations orales concrètes, notamment discutant une décision rendue par la CJUE, constitueront partie intégrante de l'enseignement de ce cours.

Forme de l'évaluation:

Examen selon un mode alternatif de validation des connaissances, dont les modalités sont déterminées par une annexe au plan d'études.

Documentation:

L'enseignement du cours sera basé sur le livre Marianne Dony, Droit de l'Union européenne, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010. Si un complément s'avérait utile, d'autres articles et ouvrages pourraient être utilisés.